

Gouvernement  
du Québec

Implantation d'un lieu d'enfouissement sanita  
par consortium Multitech-GSI Environneme

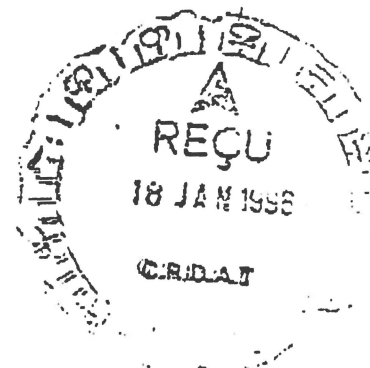
Rouyn-Noranda

6212-03-025

Le ministre de l'Environnement  
et de la Faune

Le 17 janvier 1996

Monsieur André Brunet  
Président  
Conseil régional de développement  
de l'Abitibi-Témiscamingue  
170, avenue Principale, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7



Monsieur,

La situation actuelle concernant la gestion des matières résiduelles est particulièrement problématique en Abitibi-Témiscamingue et de plus en plus décriée par la population. En effet, plusieurs municipalités de votre région éliminent leurs matières résiduelles en contrevenant à la réglementation en vigueur. Les différentes interventions du Ministère dans ce dossier n'ont pas eu, à ce jour, d'effet rassembleur. Elles n'ont pas non plus réussi à inciter les principaux acteurs à s'élever au-dessus de la mêlée et à développer, tant régionalement que localement, une approche et des solutions concertées garantes de la protection de l'environnement.

À mes yeux, et notamment dans votre région, une gestion durable et responsable des matières résiduelles passe nécessairement par la concertation. Un des principaux mandats de l'organisme que vous présidez est de favoriser la concertation des intervenants socio-économiques afin de faire de votre région un milieu de vie sain et stimulant. La composition et la crédibilité de votre organisme le rendent particulièrement apte à élaborer un plan concerté de gestion des matières résiduelles de l'Abitibi-Témiscamingue.

Je confie donc au Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue le mandat d'élaborer le plan et de le présenter au Ministère d'ici la fin de juin 1996; ce plan, qui devrait couvrir tous les aspects de la gestion des matières résiduelles, devra être mis en place et réalisé sur une période n'excédant pas deux ans.

Dans sa *Politique de gestion intégrée des déchets solides* publiée en 1989, le Ministère visait une réduction de 50 % des déchets à éliminer pour l'an 2000. Cet objectif est loin d'être atteint; c'est pourquoi j'ai récemment demandé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir au cours des prochains mois, dans toutes les régions du Québec, une importante consultation sur la gestion des matières résiduelles. J'ai également rendu public un document de réflexion qui, entre autres, trace un portrait de la situation actuelle et présente dix-huit

Bureau Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Bureau 3960  
5192, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone (418) 643-8259  
Télécopieur (418) 643-2443

Téléphone (514) 873-9374  
Télécopieur (514) 873-2413



propositions gouvernementales. Ce document permettra tant aux organismes qu'aux citoyennes et citoyens d'enrichir les discussions lors des audiences publiques.

Puisque la gestion des matières résiduelles est maintenant considérée comme un enjeu de société où chaque citoyenne et chaque citoyen doit jouer un rôle actif, je crois que le mandat que je vous confie aujourd'hui est parfaitement cohérent avec la démarche qu'effectuera le BAPE au cours des prochains mois.

Comme vous le savez, je viens aussi de reconnaître le Conseil régional de l'environnement (CRE) de l'Abitibi-Témiscamingue afin d'appuyer le dynamisme de la région et de favoriser l'implication de l'ensemble des intervenants du milieu en matière d'environnement et de développement durable. Je vous demande donc d'associer le CRE à l'exécution de ce mandat.

Si l'exercice de concertation échoue, je devrai sans doute me résigner à poser des gestes d'autorité qui viendront forcer le dénouement de la situation actuelle. Tout en tenant compte de la démarche que je vous propose et afin d'être en mesure d'agir rapidement en cas d'échec de la concertation, je demande immédiatement au commissaire-enquêteur de faire enquête en vue d'ordonner, si nécessaire, la fermeture des dépotoirs illégaux et l'exploitation en commun des lieux d'enfouissement sanitaire existants.

Je fonde beaucoup d'espoir dans l'exercice auquel je vous convie et je vous assure le support en expertise du Ministère pour le réaliser. J'ai d'ailleurs demandé à la direction régionale de maintenir des contacts réguliers avec votre organisme et de m'informer de la progression de ce dossier.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
JACQUES BRASSARD